

DU TEMPS QUE LE PRÉ-*PIE* ÉTAIT
ENCORE UNE LANGUE ERGATIVE...
SPÉCULATIONS SUR LES ORIGINES DE L'ACCUSATIF¹

Proposer de voir dans l'accusatif un ancien latif (ou directif) n'a rien de nouveau. Ce qui distingue l'hypothèse présentée ici est qu'elle est purement syntaxique et se borne à des questions d'alignement.

Nous proposerons de voir dans l'« accusatif » des langues indoeuropéennes un ancien datif (issu éventuellement d'un ancien latif/directif), parce que c'est le cas auquel on a recours, dans des langues ergatives aussi diverses que le géorgien, langue kartvèle, ou le dyirbal, langue aborigène d'Australie, pour marquer le patient quand l'agent, au lieu d'être à l'ergatif, est, pour une raison ou une autre (antipassif, etc.), au cas non marqué (« absolutif ») et que le patient se trouve de ce fait en position de complément.

*
* *

La présente notule s'inscrit en partie dans le prolongement de celle sur « Valeurs du supplétisme **so-/*to-* : continuité topicale, animéité et ipséité-identité » publiée dans le *BSL* 2015 et propose une hypothèse relevant, au moins au premier abord, de la reconstruction interne, avec les risques que cela comporte (et dont nous n'ignorons pas qu'ils sont grands), sur l'origine du cas accusatif, tel qu'il se définit dans les langues indoeuropéennes anciennes, et de sa marque **-m*².

1. Nous avons présenté brièvement l'hypothèse qui fait l'objet de la présente notule à deux reprises, en 2016 et 2017, lors de nos séminaires de l'École Pratique des Hautes Etudes du jeudi après-midi.

2. Nous partirons de l'hypothèse selon laquelle, en admettant que l'un soit effectivement issu de l'autre, **-n* est issu de **-m*, et non l'inverse, comme plus vraisemblable, si l'on se réfère à la hiérarchie de style greenbergien — certes toujours sujette à caution — des consonnes nasales : /n/ > /m/ > /ŋ/ vélaire ou /ñ/ palatale, et /n/ étant celle des nasales qui peut présenter le plus d'allophones [m], [ŋ], [ñ], etc., susceptibles de se phonologiser. On ne peut toutefois écarter a priori la possibilité que **-m* vs **-n* résulte de la coalescence de deux cas antérieurement distincts, l'un en **-n*, l'autre en **-m*.

On a relevé depuis longtemps le curieux désordre présidant au système des cas des langues indoeuropéennes, PIE compris, surtout comparées aux langues agglutinantes à cas multiples, comme les langues turques, les langues ouraliennes, caucasiques du nord-est (avec le tabassaran, la langue aux 52 cas de Hjelmslev 1935-1937, voir aussi Babaliyeva 2013), australiennes, etc. Le turc osmanlı, par exemple, a six cas (ou plutôt cinq) :

- 1) la base nominale sans marque de cas (un « cas Ø », « cas absolu » chez Bazin) fonctionne comme cas du sujet, cas des compléments de nom et d'objet quand ils sont indéfinis³, cas du régime d'une partie des postpositions, utilisé également dans les apostrophes ; il s'agit donc plutôt d'une absence de cas et du thème nu sans cas ;
- 2) deux « cas grammaticaux », génitif et accusatif, marquant les compléments de nom et d'objet quand ils sont définis ;
- 3) trois cas « locaux » : ablatif, locatif et latif qui marque aussi le datif⁴ (« directif » chez Bazin), répondant aux trois questions UNDE, UBI, QUO⁵ ; ces derniers cas marquent non seulement des relations spatiales, mais temporelles ou logiques (cause, etc.) :

(1)		sur <i>ev</i> « maison »
	cas « Ø » :	Ø <i>ev</i>
	génitif :	-(<i>n</i>) <i>In</i> ⁶ <i>ev-in</i>
	accusatif :	- <i>I</i> <i>ev-i</i>
	ablatif :	- <i>dEn</i> <i>ev-den</i>
	locatif :	- <i>dE</i> <i>ev-de</i>
	latif(-datif) :	- <i>E</i> <i>ev-e</i>

Dans le mot nominal, on a la succession (le turc n'a pas d'opposition de genre ou de classe) :

- (2) base nominale ± nombre ± suffixe personnel possessif ± cas
- (3) *ev* -*ler* -*im* -*de* « dans mes maisons »
maison Pl Poss1sg Loc

3. Le turc n'a pas d'article défini, mais seulement un article indéfini (spécifique) singulier qui n'est autre que le cardinal « un ». Le marquage de la définitude du sujet est assuré par la position (topicale).

4. En tant que cas de l'actant le plus périphérique du verbe, le datif a vocation à emprunter sa marque à un cas non actanciel, un cas à valeur de latif étant donné la proximité des rôles sémantiques. L'existence de verbes à actant local (« aller quelque part », « mettre quelque part ») favorise cette extension/transfert de valeur du latif au datif, par extension du marquage de la destination à celui du destinataire.

5. Comme dans beaucoup de langues, c'est l'ablatif qui répond à la question QUA.

Rien de tel dans les langues indoeuropéennes à déclinaison, ni dans la protolangue, quelque reconstruction que l'on en adopte ; on a :

- 1) un inventaire qui sépare « mal » valeurs « grammaticales » et valeurs « concrètes » ou « locales »,
 - 2) l'absence de « cas Ø » ou de cas sujet à marque « Ø »,
 - 3) la présence d'une distinction entre cas sujet et cas objet uniquement dans la déclinaison des animés,
 - 4) un amalgame (au sens de Martinet) erratique entre cas, genre et nombre,
 - 5) des marques de genre, nombre et cas placées, quand elles ne sont pas amalgamées, à l'intérieur du mot dans un ordre « illogique » : en effet, le genre qu'il soit motivé ou non est une propriété lexicale attachée aux noms et/ou à leurs référents ; le nombre grammatical relève de la quantification des ensembles d'entités, désignées ou non par leur nom commun⁷, mises en cause dans la situation dont on parle ; le cas contribue à marquer les relations des syntagmes à l'intérieur d'un énoncé particulier ; on s'attend, par conséquent, à un ordre⁸ :
- (4) base nominale + marque de genre + marque de nombre + marque de cas

Tout ce désordre a de fortes chances d'être la trace d'une genèse ou de remaniements du système complexes et étalés dans le temps.

Si l'origine de la marque *-s du cas sujet PIE est, comme on l'a proposé⁹, à rechercher dans une marque d'ergatif, éventuellement

6. Le turc est une langue à harmonie vocalique : *I* note une voyelle d'aperture minimale réalisée *i, ü, ı* ou *u*, *E* une voyelle d'aperture maximale réalisée *e* ou *a* selon l'harmonie vocalique (antérieure vs postérieure, et, pour la voyelle d'aperture minimale, étirée vs arrondie).

7. Ce qui en fait une catégorie substantivale, au sens où nous utilisons (depuis Lemaréchal 1982) l'étiquette de « substantif » pour tout élément (base, mot, syntagme, proposition) servant à désigner une entité par opposition aux éléments qui n'en expriment que des prédicats.

8. Ordre qui peut être aussi celui de leur accréation en diachronie ; cf. Lemaréchal in *Mélanges Creissels*, p. 487-503. On peut, de ce fait, s'étonner que la marque du pluriel puisse suivre la marque de cas (accusatif *-m + pluriel *-s, par exemple) : peut-on en tirer des conclusions sur la diachronie ?

9. Cf., entre autres, Beekes (1985, 1995 : 193), bibliographie réduite dans Meier-Brügger 2013. Sur le système des cas de l'IE, voir bibliographie dans Meier-Brügger (2002 : 265-278).

Les arguments en faveur de l'hypothèse consistant à poser que le *-s du nominatif est une ancienne marque de cas ergatif sont les suivants : 1) le fait que le cas sujet ne soit pas un cas à marque « Ø », 2) le fait qu'il n'y ait de marque spécifique de nominatif (le *-s) qu'au « genre » animé, genre qui ne s'oppose au genre inanimé que par là, ce fait s'interprétant sans peine comme la trace de l'agentivité présupposée des animés face aux inanimés, 3) le fait que l'accusatif (nominatif-accusatif) des athématiques inanimés ait bien la « marque Ø » qu'on attend d'un ancien cas absolutif.

issue de la marque **-e/os* de génitif (ou d'ablatif¹⁰), à l'intérieur, par conséquent, d'un système à alignement ergatif (ou présentant un alignement scindé¹¹ laissant une place à un alignement ergatif) passé par la suite à un alignement accusatif à travers un des processus connus pour ce genre de changement, on peut (on doit) se demander d'où peut bien venir une marque d'accusatif, qui n'a aucune raison d'être dans un système à alignement ergatif, et qui, de plus, n'est pas un « Ø » (issu d'un ancien absolutif « cas Ø » à marque « Ø », c'est-à-dire sans marque)¹².

Si on suit le même genre de raisonnement, d'inspiration typologique, qu'à propos du **-s* de nominatif, on doit se demander quel est le cas, dans les langues à ergatif, qui a vocation à marquer le patient quand il n'est plus sujet¹³ mais complément pour une raison ou une autre (contrainte sur la relativation, l'enchaînement topical, etc.), c'est-à-dire quand apparaît une construction ou une forme verbale dite « antipassive ». La réponse est claire : c'est le datif, dans les langues qui en ont un, ou qui ont un cas dont une des valeurs est celle d'un datif, c'est-à-dire le datif en tant que « 3ème » cas grammatical (après ceux qui marquent l'agent vs le patient). C'est ce qu'on constate, par exemple, en géorgien ou en dyirbal¹⁴ :

10. Les deux peuvent être liés (cf. basque). Un ergatif peut être identique à l'instrumental (dyirbal), à l'ablatif (birman), etc. Un ergatif identique à un génitif peut être l'indice d'un renouvellement, largement attesté dans les langues du monde (langues sémitiques, égyptien ancien, kayardild, etc.) des formes finies du verbe, ou d'une partie d'entre elles, par des formes non finies (ici des noms d'action, relevant de calculs du 2nd ou 3ème ordre, où l'agent est marqué comme un « génitif subjectif »), ce qui ne peut être exclu a priori pour le pré-*proto-indoeuropéen* (sur les ordres de calcul et d'entités, voir Lemaréchal 2012: 28-30, Lemaréchal & Xiao 2017: note 4).

11. Ce qui n'aurait rien d'in vraisemblable, vu les interférences que l'on constate dans les langues indoeuropéennes et qu'on est amenée à reconstruire pour le PIE, entre diathèse, aspect et forme des marques personnelles intraverbales (entre parfait et moyen, entre autres) (cf. Bader 1972).

12. On s'est moins intéressé aux « origines » de l'accusatif et de son **-m* qu'à celles du nominatif et de son **-s*. Il faut reconnaître à J. Haudry (1977), même si nous ne reprendrons guère ses hypothèses, le mérite d'avoir été un des seuls à avoir abordé le problème dans une perspective résolument syntaxique (voir, pour l'accusatif et la fonction objet, ainsi que pour sa théorie des deux modèles, p. 149 sqq.).

13. Nous adopterons la position qui fait du cas à marque Ø le cas sujet, quel que soit l'alignement (à l'inverse de ce qui est souvent dit du sujet dans les langues ergatives depuis Martinet), c'est-à-dire : le cas nominatif dans les langues accusatives (ou dans les énoncés présentant un tel alignement) et le cas absolutif dans les langues ergatives (ou dans les énoncés présentant un tel alignement). Contrairement à ce qui a pu être dit, tout va en général dans ce sens : contraintes sur l'enchaînement topical, la relativation, la focalisation, etc. Quant aux « critères du sujet », ils mélangent allègrement caractéristiques attachées à l'agent, au sujet et au topique, que la linguistique américaine de l'époque n'était guère en état de distinguer.

14. Langue australienne parlée dans le North Queensland.

géorgien, langue à alignement scindé selon l'aspect du verbe pour ce qui est du marquage des noms : agent à l'absolutif et patient au datif à l'inaccompli (« système du présent ») vs patient à l'absolutif et agent à l'ergatif à l'aoriste (« système de l'aoriste ») vs patient à l'absolutif et agent au datif au parfait (« système du parfait »)¹⁵ :

présent :

- (5) *kal -i surat -s khat' -av -s*¹⁶
 femme Abs peinture Dat peindre Prést 3sg
 « la femme peint un tableau »

aoriste :

- (6) *kal -ma surat -i da- khat' -a*
 femme Erg peinture Abs peindre 3sg
 « la femme peignit un tableau »

parfait :

- (7) *kal -s surat -i da- u- khat' -av -s*
 femme Dat peinture Abs Prév Version peindre Prést 3sg
 « la femme a peint un tableau »

dyirbal, langue à alignement ergatif¹⁷ qui possède une forme antipassive marquée au moyen du suffixe *-ŋa-y*¹⁸ permettant de marquer

15. L'échange des valeurs du datif et de l'absolutif entre présent et parfait (datif = objet et absolutif = agent vs absolutif = objet et datif = agent) a donné naissance, dans les grammaires géorgiennes, à la notion de « renversement » : ce « renversement » n'a rien à voir, contrairement à ce que certains ont pu dire, avec l' »inverse » ou « voix inverse » des langues amérindiennes, notions qui, comme beaucoup de notions à la mode chic et choc, ont été mises à toutes les sauces, dans la suite de Givón (voir Agnès 2013). Le marquage de l'agent au moyen d'un datif au parfait est à rapprocher de l'emploi du datif marquant le complément d'agent des verbes au parfait passif de langues comme le latin, renouvelé par un « avoir » dans les parfaits périphrastiques actifs des langues romanes : l'agent, au parfait, « a obtenu, détient » le résultat de l'action (cf. Lemaréchal 2011: 179-217).

16. Nous n'entrons pas ici dans le détail de la morphologie du verbe et de la façon dont l'aspect et le temps y sont marqués : ce qui peut apparaître comme un simple marquage de l'aspect-temps est le résultat de combinaisons complexes entre des préverbes, des affixes de voix et de diathèse (« version », dont une partie sont des applicatifs), d'anciens auxiliaires suffixalisés et différentes séries d'affixes de personne (qui manifestent, entre autres, une rupture d'alignement entre personne et non-personne).

17. Pour les noms communs, mais à alignement accusatif pour les personnels des personnes proprement dites.

18. Le -y des verbes intransitifs et de quelques transitifs, ce qui peut être un signe que l'antipassif — comme le passif des langues accusatives — est d'abord une détransitivation.

l'agent au moyen du « cas Ø » absolutif c'est-à-dire comme un sujet (pour des raisons d'enchaînement topical, etc.), le patient est alors au datif, mais peut être aussi à l'ergatif-instrumental¹⁹ :
alignement ergatif avec agent à l'ergatif(-instrumental) :

- (8) *ba -yi*²⁰ *bargan -Ø* *ba -ɲgu -l* *ya a -ɲgu* *durga -ñu*
 Vis^{ble} C11+Abs wallaby Abs Vis^{ble} Erg C11 man Erg spear TAM
 « man is spearing wallaby » (Dixon, p. 65)

antipassif avec patient au datif :

- (9) *ba -yi* *yara -Ø* *ba -gu -l* *bargan -gu*
 Vis^{ble} C11+Abs man Absl Vis^{ble} Dat C11 wallaby Dat
*durganañu*²¹
 spear+Antipsf+TAM
 « man is spearing wallaby » (Dixon, p. 66)

antipassif avec patient à l'(ergatif-)instrumental :

- (10) *ba -yi* *yara -Ø* *ba -ɲgu -l* *bargan -ɲgu*
 Vis^{ble} C11+Abs man Absl Vis^{ble} Erg C11 wallaby Erg
durganañu
 spear+Antipsf+TAM
 « man is spearing wallaby » (Dixon, p. 65)

Aussi formerons-nous l'hypothèse que le *-*m* de l'accusatif est une ancienne marque de datif du pré-*proto-indoeuropéen*, éventuellement issue antérieurement d'une marque de latif, sinon une marque de datif-datif²² du type du turc²³ : la distinction entre les deux, c'est-à-dire

19. Les cas du dyirbal sont les suivants (Dixon, p. 42) : un absolutif (Abs) sans marque (indiqué ici par un -Ø), un instrumental-ergatif (Erg), un latif-datif (Dat), un locatif, un ablatif et deux génitifs.

20. Chaque nom est accompagné d'une sorte d'article-déictique (*ba-* « visible » vs *ya-* Prox vs *a-* non visible) qui s'accorde en cas et en classe (cl. 1 -*l* vs cl. 2 -*n* vs cl. 3 -*m* vs Cl. 4 -Ø) avec le nom ; sur la valeur des classes, voir Dixon, p. 306 sqq. À noter que le dyirbal est une langue à ordre des mots libre, et que même les « articles » en question ici sont fréquemment séparés du nom qu'ils déterminent (cf. Dixon, p. 291).

21. *durganañu* = *durgan* + -*ɲay-* + -*ñu*
 base Antipsf TAM

22. Comme nous l'avons dit, voir dans *-*m* une ancienne marque de latif (« allatif ») n'est pas une nouveauté, mais, le plus souvent, sans autre justification que l'image naïve de la transitivité conçue comme passage de l'action d'un agent à un patient ; on n'y parlait pas de datif, essentiel dans notre hypothèse. Les deux hypothèses n'ont en fait rien en commun. Dans notre hypothèse, l'accusatif serait un ancien datif pour des questions de diathèse et d'alignement ; et, s'il apparaît que ce datif est lui-même issu d'un latif, ce sera, dans une synchronie antérieure, un effet de la proximité des deux rôles sémantiques et du caractère en partie redondant de la distinction

entre destinataire et destination faisant double emploi à la fois 1) avec l'opposition de sous-classes de verbes du type « donner qqch à qqn » vs du type « mettre qqch qqpart » et 2) avec les « classes d'objets »²⁴ (ou, plutôt, classes d'entités) pouvant instancier la place d'argument²⁵ : [+animé] vs [+lieu], cette redondance constituant, de toutes manières, un terrain favorable au renouvellement²⁶.

Une fois le *-s étendu du marquage de l'agent [+animé] des verbes transitifs au marquage de tout élément [+animé] topicalisé et, de là, finalement, au sujet — corollaire sans doute de la dérivation (« cyclique »²⁷ ?) de thème (construction « marquée ») à sujet, par usure des constructions « marquées » en « non marquée »²⁸ —, le *-m, renouvelant le « Ø » de l'absolutif, est devenu la marque de l'objet animé (aussi bien que, postérieurement, de l'inanimé dans les noms thématiques²⁹). L'ancien datif en *-m, quant à lui, a été renouvelé par le locatif en *-(e)i³⁰, à travers les emplois du locatif d'abord comme marque de l'actant local des verbes de déplacement où le locatif était interprété comme un latif, puis, de là, comme datif, par extension d'emploi aux animés (instanciant la place d'argument définie par le rôle sémantique de « destinataire » des verbes de don). Quant au *-m, on le voit garder de son ancienne valeur de (datif-)latif, à côté de sa nouvelle valeur de marque d'« accusatif », une valeur de latif (valeur attestée jusque dans

entre datif et latif par rapport à la catégorie des verbes régissants (± actant local) et de celle des classes d'objets ([±animé] remplissant ce rôle.

23. Turc osmanli :

(a) *ev -e gir -di -k*
maison Lat entrer Pft 1pl
« nous sommes entrés dans la maison » (Bazin 1978, p. 34)

(b) *çocuğ -a bir elma ver -di -Ø*
enfant Lat 1 pomme donner Pft 3sg
« il a donné une pomme à l'enfant » (ibidem)

24. Au sens qu'à ce terme dans la théorie du lexique-grammaire.

25. Pour ces termes et notions, voir Lemaréchal et Xiao (2017: notes 3 et 4, p. 333-334).

26. Cf. Kuryłowicz et la notion d'échange entre valeurs « primaire » et « secondaire ».

27. Cf. Hagège, Givón.

28. Cf. Dik (1989: 38-43), par exemple.

29. Ce n'est pas sans fournir des indices possibles pour une chronologie relative : entre passage d'alignement ergatif à alignement accusatif, renouvellement du cas absolutif à marque « Ø » en forme marquée par *-m, et apparition des bases thématiques, c'est-à-dire, selon nous, opacification d'un ancien morphème *-o- en simple élément thématique (= disparition du signifié et rattachement à la base).

30. Nous laisserons de côté ici le rôle éventuellement joué par l'opposition entre *e/o et Ø (sans doute corollaire de la position de l'accent) dans les marques de cas, selon leur emploi.

les langues indoeuropéennes modernes à déclinaison), éventuellement spécifiée par des « particules » (en passe de devenir adpositions ou préverbes) de relation spatiale.

Un argument majeur en faveur de cette hypothèse est évidemment l'existence — si notre hypothèse se confirme, le maintien — de valeurs latives associées à l'accusatif même en l'absence d'adpositions/préverbes latifs gouvernant l'accusatif —, emploi qui peut d'ailleurs rester en concurrence avec celui du datif en **-e/oi* (néoformé à partir du locatif dans notre hypothèse), que ce soit ou non un héritage direct des valeurs prises par un locatif employé avec un verbe de mouvement/déplacement à actant local.

La confirmation la plus forte serait, évidemment, que le **-m* à valeur de datif d'une partie des langues indoeuropéennes gardât à la fois l'ancienne forme et l'ancienne valeur³¹.

*
* *

Grammaire comparée-reconstruction ou reconstruction interne au delà des limites de la grammaire comparée ? L'indifférenciation entre cas sujet et cas objet pour les inanimés et présence d'un cas sujet à marque segmentale pour les animés relèvent de la simple description en synchronie de nombreuses langues anciennes et modernes. Préhistoriques « ergative » du nominatif et « dative » de l'accusatif relèvent d'états de langues reconstruits « au delà » de ce que permettent d'atteindre les méthodes de la grammaire comparée-reconstruction, mais elles mettent en oeuvre un type d'hypothèses sur les reconfigurations des systèmes incontournable aussi bien en grammaire comparée-reconstruction que dans toute théorie de la grammaticalisation, pour

31. On analyse les marques en **m* des langues germaniques, baltes et slaves comme secondaires ; « perhaps, a subsidiary form for the dative » selon Beekes (1995: 115) ; mais ce même auteur (p. 173) retient, pour les athématiques en PIE, des marques de datifs pl. **-mus* et duel **-m-e/oH* (??) — ce qui implique qu'on pose un **-m* « datif » + **-us* vs **-e/oH*, « pl » vs « duel » (??). Voir aussi, pour s'en tenir à la « manualistique », Fortson (2004: 106-107), Clackson (2007: 9, 99). Poser **-m* datif comme un héritage implique des rétentions partagées (ce qui ne peut à soi seul fonder de regroupement entre branches de l'IE), ou parallèles. Toutefois, contrairement à ce qu'on a pu dire, la « loi de Leskien » ne permet pas par elle-même de distinguer a priori innovations partagées éventuellement définitoires d'un sous-groupe et simples rémanences partagées par un sous-groupe ou simplement parallèles dans plusieurs sous-groupes (cf., à ce propos, la question de savoir si les traits partagés par les langues occitanes permettent ou non de définir, et reconstruire éventuellement, un proto-occitan ; voir, à ce propos, l'article capital de Chambon & Greub 2002).

peu que l'on veuille cerner les détails des phénomènes qui ont présidé au changement, et étudier l'histoire des valeurs (signifiés), trop souvent négligée, en lien avec l'histoire des signifiants, trop souvent privilégiés en linguistique historique.

Alain LEMARÉCHAL

Références bibliographiques

- AGNÈS Sauvane, 2013. « L'« inverse » en typologie : un problème d'histoire de la linguistique ». *BSLP* CVIII/1, p. 83-129.
- BABALIYEVA Ayten, 2013. *Études sur la morphosyntaxe du tabasaran littéraire* (thèse EPHE, dir. J.-P. Mahé).
- BADER Françoise 1972. « Parfait et moyen », in *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Pierre Chantraine*. Paris, Klincksieck, p. 1-21.
- BAZIN Louis, 1978. *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*. Paris, Adrien Maisonneuve.
- BEEKES Robert S. P., 1985. « The origins of the Indo-European nominal inflection ». Innsbruck, *IBS*, p. 167-207.
- BEEKES Robert S. P., 1995. *Comparative Indo-European Linguistics. An Introduction*. Amsterdam, Benjamins.
- CHAMBON Jean-Pierre et Yan GREUB, 2002. « Note sur l'âge du (proto)gascon », *Revue de linguistique romane* 66, p. 473-495.
- CLACKSON James, 2007. *Indo-European Linguistics. An Introduction*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DIK Simon C., 1989. *The Theory of Functional Grammar, I*. Dordrecht, Foris Publications.
- DIXON Robert Malcom Ward, 1972. *The Dyirbal language of North Queensland*. Cambridge, Cambridge University Press.
- FORTSON Benjamin W., 2004. *Indo-European Language and Culture. An Introduction*. Malden-Oxford, Blackwell.
- HAUDRY Jean, 1977. *L'emploi des cas en védique. Introduction à l'étude des cas en indo-européen*. Lyon, Editions L'Hermès.
- HJELMSLEV Louis, 1935-1937. *La catégorie des cas. Etude de grammaire générale, I-II*, Universitetsforlaget i Aarhus.
- KURYŁOWICZ Jerzy, 1964. *The Inflectional Categories of Indo-European*. Heidelberg, Winter.
- LEMARÉCHAL Alain, 1982. « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* LXII/1, p. 1-39.
- LEMARÉCHAL Alain, 2010. « Les articles comme source de marque de relativation : l'exemple des langues austronésiennes », in Franck Floricic (éd.), *Essais de typologie et de linguistique générale, Mélanges offerts à Denis Creissels*. Lyon, ENS Editions, p. 487-503.
- LEMARÉCHAL Alain, 2012. « Diversité des langues, typologie linguistique et abstraction », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 2012/I, p. 21-41.
- LEMARÉCHAL Alain, 2015. « Valeurs du supplétisme **so*/**to*- : continuité topicale, animéité et ipséité-identité », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* CX/1, p. 461-465.

- LEMARÉCHAL Alain et Lin XIAO, 2017. « Que faut-il entendre par « grammaticalisation » dans les langues isolantes ? Le cas de *ná, bǎ, bèi, ràng* et *jiào, gěi* et *-de₃* (« potentiel ») en chinois mandarin contemporain : des verbes grammaticalisés qui fonctionnent encore comme des verbes ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* CXII/1, p. 331-341.
- MAKHAROBLIDZE T'amar, 2012. *A Short Grammar of Georgian*. München, Lincom Europa.
- MEIER-BRUGGER Michael, 2002. *Indogermanische Sprachwissenschaft* (8ème éd.). Berlin, De Gruyter.
- VOGT Hans, 1971. *Grammaire de la langue géorgienne*. Oslo, Universitetsforlaget.
- ZUÑIGA Fernando, 2006. *Deixis and alignment. Inverse systems in indigenous languages of Americas*. Amsterdam-Philadelphie, Benjamins.